



# ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

## VIE DU MOUVEMENT

### NOUVEAU

La CRES vous informe qu'elle organise tous les premiers jeudis du mois : « La matinée du créateur d'économie sociale et solidaire ».

Une matinée pour :

- mieux connaître le secteur et ses différents statuts ;
- identifier les différentes sources de financement ;
- être orienté vers les personnes ressources ;
- et échanger sur vos projets.

Inscrivez-vous dès maintenant pour notre prochaine matinée qui aura lieu le jeudi 7 juillet 2005.

Tél. : 0262.21.50.60.

**MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES**



02/62/21/50/60

## ENTREPRENDRE AU FEMININ : Le Fonds de Garantie pour l'Initiative des Femmes

Aujourd'hui, une personne sur deux se déclarant prêt à créer une entreprise est une femme. Mais sur 100 personnes qui créent effectivement, seules 28 % sont des femmes et 80 % d'entre elles ont recours au crédit bancaire.

A la Réunion, 25,5 % des entreprises immatriculées sont dirigées par des femmes. Plus de la moitié d'entre elles étaient en demande d'emploi, et 34 % Rmistes. La création de leur activité a été un véritable tremplin vers une vie active considérée par la majeure partie comme une expérience enrichissante et épanouissante.

L'action du Ministère délégué à la parité et à l'égalité professionnelle vise à développer la création d'entreprise par les femmes et la pérennisation de leur activité. Le Fonds de Garantie pour l'Initiative des Femmes (FGIF) existe depuis 1989 mais a été mobilisé en-dessous de ses capacités à la Réunion : la procédure était lourde et longue. Désormais, le FGIF est mis en œuvre localement par Réunion-Entreprendre et l'Association des Projets.

Obtenir la garantie bancaire, qui fait souvent défaut, permet à la créatrice de franchir le pas. Ce fut le cas de Mme SAMOURGOM POULLE qui a créé son magasin « Nature Bio » en avril 2004. Un an



Mme SAMOURGOM POULLE—Nature Bio

après, elle emploie deux salariées et vient d'ouvrir un deuxième magasin à St Pierre. Pour la création de son activité, elle a mobilisé le FGIF : « les avantages du FGIF sont à deux niveaux : il permet d'avoir un accompagnement lors du montage du projet, et de faciliter l'accès au crédit bancaire ».

Le FGIF apporte caution à toutes les femmes qui souhaitent contracter, pour la réalisation de leur projet de création ou de développement d'activité, un prêt bancaire compris entre 5 000 et 38 112 euros.

Le taux de couverture par le FGIF est de 70 % du prêt et les banques n'ont donc pas à exiger de cautions personnelles.

Auprès de qui s'informer ?

REUNION ENTREPRENDRE  
Tel : 0262.55.26.44  
[r.e2@wanadoo.fr](mailto:r.e2@wanadoo.fr)

ASSOCIATION DES PROJETS  
Tel : 0262.41.97.30  
[maisondesprojets@wanadoo.fr](mailto:maisondesprojets@wanadoo.fr)

Le dossier de demande de garantie est téléchargeable sur le site :  
[www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)



Mme GIGLIO—Exploitation de lapins



## LE COIN DU NET

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Découvrez le site officiel de la vie associative, contenant de nombreuses informations sur les acteurs, les politiques et les informations pratiques de la vie associative.

[www.ddjs-reunion.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-reunion.jeunesse-sports.gouv.fr)

Visitez le nouveau site de la Délégation départementale de la jeunesse et sports Réunion (DDJS).

[www.actualitesolidaire.com](http://www.actualitesolidaire.com)

Actualités Solidaires est une association qui vise à diffuser « l'information solidaire » : actions, projets, actualités, besoins du monde associatif et social, etc.

CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Économie Sociale  
24 rue du Général De Gaulle  
97400 SAINT-DENIS

Téléphone  
02 62 21 50 60

Télécopie  
02 62 21 50 61

Messagerie  
[contact@cres-reunion.com](mailto:contact@cres-reunion.com)

Avec la participation de :



## LANCEMENT DU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TELEPHONIQUE DE L'AGENCE DE VALORISATION DES INITIATIVES SOCIO-ECONOMIQUES (AVISE)

Vous souhaitez poser une question sur :

- les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ;
- les fonds structurels européens, notamment le Fonds Social Européen (FSE) ;
- le Dispositif Local d'Accompagnement des associations (DLA).

C'est désormais possible par téléphone au 0238 79 97 27 ou par mail à l'adresse suivante : [info@avise.org](mailto:info@avise.org). Par ailleurs, pour des informations personnalisées et adaptées au contexte local, n'hésitez pas à venir au centre de ressources de la CRES.

Pour plus d'informations : [www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com) (rubrique « Actualités »).

## Contrats d'avenir : premières signatures

Le 14 juin dernier, la commune de Cilaos a officiellement signé trois contrats d'avenir. Ces signatures ont devancé l'entrée en vigueur du dispositif qui a été fixée au 1er juillet pour l'île. Ce nouveau contrat aidé est issu de la loi de programmation pour la cohésion sociale (loi Borloo) relayée à la Réunion par le Conseil Général.

### Qui peut être embauché ?

- les bénéficiaires du RMI (allocataires et ayants droit) ;
- les titulaires de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ;
- les titulaires de l'API (allocation parent isolé) ;
- les sortants de prison.

### Quelle rémunération ?

Le salaire mensuel est de 857,39 euros brut.

### Quel type de contrat ?

Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé à durée déterminée et à temps partiel : 26 heures par semaine. La durée initiale est de 24 mois, renouvelable dans la limite de 12 mois et de 36 mois pour les bénéficiaires de plus de 50 ans. La formation et un volet accompagnement sont obligatoires.

### Qui peut employer et avec quelles aides ?

Outre les collectivités et les personnes

morales de droit public, les associations (ayant au moins un salarié permanent) et les structures d'insertion par l'activité économique peuvent embaucher.

Deux types d'aides sont octroyées :

- 425,40€ versés par l'État ou le Département, aide égale au RMI versé pour une personne seule.
- Une aide de l'État dégressive sur 3 ans :
  - 75% pour la 1ère année (soit 132,84€ restant à la charge de l'employeur) ;
  - 50% pour la 2ème année (soit 265,68€ à la charge de l'employeur) ;
  - 25% pour la 3ème année (soit 398,52€ à la charge de l'employeur).

La séance publique du Conseil Général du 29 avril dernier a prévu un cofinancement par le Département du résiduel pour les associations. Il pourra aller jusqu'à 100% en fonction de l'intérêt départemental du projet et par rapport au champ de compétences de la collectivité (services aux personnes, espaces naturels sensibles, action sociale entre autres).

### Contacts :

- Département - M. Serge PAYET : 0262.90.36.46 ;
- L'ADI pour les bénéficiaires du RMI ;
- L'ANPE pour les bénéficiaires de l'API ou de l'ASS.

## Concours

Avec l'aide de partenaires du commerce équitable et de l'économie sociale, la DIES\* va récompenser une réalisation et un projet dans le domaine du commerce équitable. Le jury sera composé de professionnels du monde de l'entreprise, de l'économie et du commerce équitable.

► Le premier prix, doté par le Crédit Coopératif, sera remis à une « jeune » entreprise, coopérative ou association du commerce équitable de moins de 24 mois qui aura démontré l'efficacité de son modèle économique et l'innovation qu'elle apporte au secteur par ses choix technologiques, éthiques, commerciaux...

## du 10 mai au 5 septembre

► Le second prix, destiné à récompenser le meilleur projet de commerce équitable à lancer dans l'année, s'adresse plus particulièrement aux étudiants, notamment des écoles de commerce.

Les dotations seront chacune d'un montant de 5 000 Euros. Les dossiers de participation et le règlement du concours seront remis du 10 mai au 5 septembre, sur demande à l'adresse suivante : [dies-officiels@sante.gouv.fr](mailto:dies-officiels@sante.gouv.fr). Pour en savoir plus : [www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com) (Rubrique « Actualités »)

\*DIES : Délégation interministérielle à l'Innovation Sociale et l'Économie Sociale

